

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 MAI 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
05/5/37
DOSSIER N°6315**

**PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - 2024 - PREMIERE TRANCHE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT COLLECTIF -
2024 - PREMIERE TRANCHE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 approuvant la révision du
règlement d'aides assainissement collectif
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-05/5/37 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'accorder les subventions correspondantes ;

PROGRAMMATION MAI 2024 - Assainissement collectif

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature des Tx	Montant des Tx H.T.	CD23		
				Taux subv proposé	Montant de la subv.	Décision
ARRENES	Bourg	Plan d'épandage	4 620,00 €	50%	2 310,00 €	Adopté : 30 pour- 0 contre – 0 abstention(s)
COM COM MARCHE ET COMBRAILLES EN AQUITAINE	Chénérailles	Réfection de regards	10 180,04 €	10%	1 018,00 €	Ne prennent pas part au vote : Mme V. Simonet, M. P. Morançais, Elus Membres CC Marche et Combrailles en Aquitaine Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)
COM COM DU PAYS SOSTRANIEN	Com Com	Transfert de compétence AEP et assainissement	96 725,00 €	25%	24 181,25 €	Ne prend pas part au vote : M. P. Filloux, Elu Membre CC Pays Sostranien Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)
BENEVENT L'ABBAYE	Bourg	Bathymétrie et analyses de boue	3 552,50 €	50%	1 776,25 €	Ne prend pas part au vote : M. B. Labar, Elu Adjoint commune de Bénévent-L'Abbaye Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)
				Total	29 285,50 €	

- d'adopter la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2024 (1ère tranche) annexée à la présente délibération, dont le montant total des aides s'élève à **29 285,50 €** ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Opération 0012 – Fonction 733.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Publié sur www.creuse.fr le 17/05/2024

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20240506-CP2024098-DE